

Première publication

- Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **Fiduciaire Arfidu SA en liquidation, Saint-Prex**
- Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire
- Date de la décision:* 19.03.2004
- Echéance de préavis des créances:* **28.05.2004**
- Adresse pour la déclaration des créances:* Fiduciaire Arfidu SA en liquidation, chez Armand Ducret, liquidateur, chemin de la Moraine 15, 1162 Saint-Prex
- Indication:* *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
- Remarques:* L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve le droit de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'article 745 al. 3 CO.

Etude Jean Bucher & Vincent Henriod, notaires
1005 Lausanne

(02203756)